

Le centre sportif suspendu à des fils

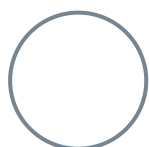


22.11.2019

**Les Gruériens voteront sur la construction du centre sportif régional.
Les législatifs communaux aussi**

GUILLAUME CHILLIER

PUBLICITÉ



Rejouer la vidéo

Gruyère » C'est une double consultation de tous les dangers qui attend l'Association intercommunale sports en Gruyère (AISG) en 2020. Hier soir à Pont-la-Ville, lors de l'assemblée des délégués de l'association, ces derniers ont accepté à 110 voix contre 15 de soumettre aux citoyens gruériens le financement du centre sportif régional. La votation pourrait avoir lieu le 29 mars ou le 17 mai.

Montant en jeu: 54 millions de francs destinés à voir sortir de terre plusieurs piscines couvertes, une patinoire et une halle triple de gymnastique. Le tout sur le site de la Ronclina, à deux pas du Cycle d'orientation de La Tour-de-Trême.

En obtenant cette votation, l'AISG se lance dans une aventure dont elle ne maîtrise pas tout. Si elle obtient une majorité simple face au peuple, ce sera ensuite aux législatifs communaux de se prononcer sur une modification des statuts de l'AISG. Ça se corse: si une assemblée ou un Conseil général refuse, le centre sportif ne se fera pas, alors qu'un million de francs a déjà été dépensé depuis les balbutiements du projet il y a une dizaine d'années...

Des communes réticentes

Pascal Lauber, président de l'AISG et syndic de Morlon, l'a reconnu: «Ce soir (hier, ndlr), nous avons obtenu une petite victoire. L'étape la plus difficile sera celle des législatifs communaux. A vrai dire, je me méfie de certaines communes.»

C'est vrai qu'à Pont-la-Ville hier soir, plusieurs voix se sont fait entendre contre le projet de centre sportif. En premier lieu, celles de ceux qui craignent que les charges de ce complexe ne poussent leur commune à demander une hausse d'impôts. Estimant les charges liées pour sa

commune à plus de 200 000 francs par an (5,2 millions pour l'ensemble du district) en cas de construction du centre, un délégué de La Roche s'est interrogé: «Comment vais-je pouvoir présenter cela à mes citoyens?»

Crainte partagée par la commune d'Hauteville. Qui a ajouté: «Ce centre sera une charge énorme alors qu'il ne nous servira à rien. Notamment car les parkings prévus ne le sont pas en suffisance.» Autres griefs tous azimuts: les risques financiers alors que de gros montants vont être alloués aux homes prochainement, la présumée incohérence du projet ou, à l'inverse, son manque d'ambition...

Réponse des défenseurs, comme le préfet Patrice Borcard: «J'entends ces inquiétudes. Mais nous sommes aujourd'hui dans la même position que celle de la génération qui a bâti le premier CO en Gruyère ou les EMS actuels. Nous devons investir pour l'avenir, pour nos jeunes. Il s'agit de la responsabilité de notre génération. Et quand les jeunes font du sport, ils ne font pas autre chose.»

Ou comme le syndic de Pont-la-Ville, Michel Bapst: «A l'époque, nous nous sommes battus pour avoir la salle CO2. Les discussions étaient similaires à celles d'aujourd'hui. Si nous ne l'avions pas fait, nous ne l'aurions jamais eue. Ne faisons pas l'erreur de faire uniquement une piscine (c'est le minimum exigé par le canton) et de revenir plus tard avec l'idée d'une patinoire.»

Budget de communication

Une douce passe d'armes qui ne saurait cacher la double campagne à venir pour l'AISG. Pour défendre son projet face aux citoyens, l'association a budgétisé 150 000 francs rien que pour la communication. Une bonne partie ira au consortium créé entre deux concurrents après le recours de l'un d'entre eux contre l'adjudication de la réalisation et l'exploitation du centre. Une autre ira à un communicant engagé spécialement pour l'occasion.

«Le score de la votation populaire sera analysé avant les votes des législatifs communaux. A ce moment, nous irons «matraquer» dans les communes réticentes», annonce Pascal Lauber. «Il nous faudra fédérer jusqu'au bout. Expliquer la nécessité de ces infrastructures pour la jeunesse.»

En 2020, nombreux sont les scénarios plausibles. Mais comment réagira un exécutif opposé au projet qui voit sa population voter pour? Et si c'est tout l'inverse? Quelle sera l'influence des élections communales, qui auront lieu début 2021, soit peu après les décisions des législatifs? Beaucoup de questions, peu de réponses. Au jeu des pronostics, Pascal Lauber estime les chances de voir un jour le centre sportif régional à 60%, «en étant positif...»

GRUYÈRE

GYMNASTIQUE

HAUTEVILLE

LA ROCHE

MORLON

PONT-LA-VILLE

SPORTS

TRÈME

TOUS LES TAGS

SÉLECTIONNÉS POUR VOUS



Euphonia désigné Champion Suisse Elite à Montreux

En lice avec neuf autres formations, l'Ensemble de cuivres Euphonia a présenté



Neymar, star déchue à Paris?

Football » Et si Neymar ne se retrouvait pas dans le

